

**Cabinet de M. Edouard Lambert**  
18, Boulevard du Levant 18  
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECOURS  
ASSURANCES  
VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

LOCATIONS DE SUITE

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1<sup>er</sup>, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard; au 2<sup>e</sup>, 6 chambres de dom., Bellevère; Jardin boisé de 4000 mètres. — 3.000 fr.

MAISON de campagne de style, avec tourelle 2 étages, salle de bains, salle de billard, jardin d'agrément de 400 mètres. — Prix 1.800 francs.

MAISON avec jardin de 700 m. en plein rapport à proximité ch. de fer et du tramway. Location exceptionnelle, 700 fr.

MAISON de campagne sur avenue, libre de suite, salon, salle à manger, cuisine, office, water-closets. 1<sup>er</sup> étage 2 ch., cabinet de toilette, placards, water-closets, au-dessus 2 grandes pièces. Jardin de 350 m. en plein rapport. Prix 800 francs.

MAISON de campagne, construction élégante, à 10 min. de la gare et du tramway, 4 pièces au r.-de-ch., 3 chambres et 2 cabinets au 1<sup>er</sup>. Grenier. — Jardin fruitier de 750 m. — 900 fr.

Grand APPARTEMENT centre du pays, admirablement situé au 1<sup>er</sup>, avec pet. jardin 500 m<sup>2</sup>. — 360 fr.

APPARTEMENT confortable, 5 min. de la gare, sur boulevard. Loyer 360 fr.

SOUS-LOCATION à des conditions extrêmement avantageuses d'un appartement à Paris, quart. de la Bourse, pour convenir à commerce, industrie ou bureaux.

A louer de suite, EN MEUBLE, belle Propriété à 3 min. de la gare, 6 chambres à coucher. Parc de 6000 m. Arbres séculaires. — Moins 400 fr. — Saison 1000 fr.

ON DEMANDE Jeune fille de 17 à 20 ans, pour servir de bonne à tout faire. S'adresser aux Bureaux du Journal.

A VENDRE TRICYCLE Première Marque BELLE OCCASION S'adresser aux bureaux du Journal.

RAISINS DE TABLE chassais extra, la caisse de 5 kil. 3 fr. contre mandat-poste. — CATINEAU-AYMES propriétaire de vignobles à Villeneuve-Maguelonne (Hérault). VINS naturels, vieux et ordinaires. — ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

A LA BERGÈRE MAISON FONDÉE EN 1881 ORTHOPÉDIE CEINTURES périodiques tous genres M<sup>me</sup> OUVRIER VENTRIÈRES BAS-VARICES CORSETIÈRE hipogastriques ACTUELLEMENT : 33, RUE DU CHEMIN-DE-FER, 33 (à côté de la Pharmacie de M. LABOURDON)

**VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL**  
Boulevard des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V<sup>e</sup> BALLAY  
**ALEXANDRE LE BOTMEL**  
SUCESSEUR

SPÉCIALITÉ POUR ÉPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES  
PRIX : 5 FRANCS le MÈTRE CUBE

A VENDRE à Bougival, 13, quai Boissy-d'Anglas, un TERRAIN divisé par lots, de 100 mètres de façade, propre à la construction, depuis 4 francs le mètre. S'adresser à M. SOURDEAU, notaire, à M. DUPONT, grainetier ou au bureau du journal. — Facilité de paiement.

A LOUER DE SUITE, ensemble ou séparément, deux boutiques et leurs dépendances, prix 300 fr. S'adresser à M. Closson, rue de Marly, 6. Rueil

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables, 4 o/o, rien d'avance. Ecrire : l'Immobilière, 45, rue Rochechouart, PARIS.

La petite grammaire des opérations de Bourse est envoyée gratis sur demande faite à M. Milliaud, 21, faubourg Montmartre, Paris.

Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du journal.

AVENDRE 100 FR. bon piano d'études. S'adresser au bur. du journal.

Monsieur Jules BERGER, 56, rue de la Victoire, à Paris, demande de bons Agents à la Commission dans toutes les villes des départements de la Seine et de Seine-et-Oise (Paris excepté) pour le placement des produits de la MAISON BERGER de COUVET (Suisse). Absinthe verte et blanche, qualité supérieure, marque la plus ancienne, la plus connue en Suisse, dans le Midi, l'Algérie et tous les pays d'outre-mer. — Références sérieuses exigées.

L. GÉNARD 10, Rue St-Germain, 10 NANTERRE CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres Pièces détachées TRAVAIL SOIGNÉ & À FAÇON Électricité et Téléphone Grand Magasin de chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer. 56 NANTERRE Ancienne Maison FROMONT MAUMONT Succ<sup>r</sup> Chaussures de fatigue et de luxe Spécialité pour dames, fillettes et enfants

Belle Armoire à glace à 3 Portes BELLE OCCASION S'adresser aux bureaux du Journal.

Bachelet père ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE 67, rue du Chemin-de-Fer

ACHAT D'OR & D'ARGENT

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN D'USINES EN TOUS GENRES BARON, Constructeur-Mécanicien Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de précision, Pièces de tours sur bois et tous métaux — Travail à façon. USINE A VAPEUR Bicyclettes et Tandems sur commandes — Réparations de Cycles 15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE Imp. HUBY, 22 r. Maurepès, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

LE **Journal de Nanterre**

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.  
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

Mairie de Nanterre

AVIS

J'ai l'honneur de prévenir les Habitants qu'en réponse à l'affiche placardée par les soins de douze Conseillers municipaux, M. le Préfet de la Seine, conformément à la loi, rétablit le procès-verbal tel qu'il existait avant qu'il soit biffé par M. Mantelet, le secrétaire nommé par une partie du Conseil, ce dernier n'en ayant pas donné lecture comme le veut la loi, et malgré la demande qui lui en a été faite à diverses fois par le Président du Conseil municipal.

Je profite de cette occasion pour rassurer la population intéressée à la Création de deux Groupes scolaires et lui annoncer que les formalités administratives ordinaires en ce qui concerne le côté financier, sont maintenant définitivement accomplies à la satisfaction du Pays.

Nanterre, 22 août 1899.  
Le Maire,  
A. HENNAPE.

Aux Dissidents du Conseil

La réponse à l'affiche placardée par les douze conseillers municipaux dissidents, à la suite des incidents de la dernière séance du Conseil municipal, pour s'être faite attendre, n'est pas moins à apprécier par les personnes raisonnables ne faisant pas partie de coteries et n'en voulant pas personnellement à M. Hennape qui devrait pourtant être plus justement apprécié pour son grand dévouement à la chose publique et son complet désintéressement.

Il serait à souhaiter qu'en présence de cette solution favorable qui donne satisfaction également à la loi scolaire, les dissidents du Conseil veuillent bien reprendre la suite de leurs travaux et, dans l'intérêt de la commune, ne plus retarder la solution des affaires urgentes à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Nous rappelons à tous nos amis, à tous les républicains militants que le « Journal de Nanterre » est à leur disposition s'ils ont des articles à faire publier ou des communications intéressantes à nous adresser. Nous acceptons leur collaboration de grand cœur.

E. H.

Nous recevons trop tard pour être insérée au présent numéro une protestation énergique de M. Hennape, en réponse à l'allégation produite par une feuille réactionnaire, au sujet de la question posée par nous pour l'attribution du legs Lemaître à une dame protégée par un ancien beaudeau.

L. R.

CONSEIL MUNICIPAL

Une séance extraordinaire du Conseil municipal a lieu ce soir samedi 26 août à huit heures et demie précises, dans la salle de la Mairie.

Nous engageons nos amis à venir, en nombre, montrer à la faction réactionnaire qui, elle, ne manque pas de venir manifester, que nous sommes, nous, les amis du progrès et les véritables protecteurs des intérêts locaux, encore en nombre suffisant pour leur imposer le respect du suffrage universel et de la liberté de penser.

BIEN TOUCHÉ, GROS-JEAN

L'illustre mastodonte qui, jusqu'à ce jour, avait été à peu près compréhensible est tombé complètement dans un gâtisme incurable. Sous le prétexte d'éclairer les innombrables lecteurs de la non moins illustre feuille réactionnaire et dans le but probable de faire monter le tirage de la vieille fille dont il est un des principaux souteneurs, il lance contre le trio du Journal de Nanterre (comme il nous appelle) toutes les invectives qui peuvent sortir de la plume d'un estropié de cervelle.

Le bonhomme est devenue maintenant tout à fait idiot. Se servant d'un langage dans lequel il n'est plus possible de reconnaître le style de l'ancien talon rouge, Gros-Jean bave. Ce n'est plus de l'amour qu'il a pour la

chère bande. — C'est plus que de la rage. — L'Institut Pasteur même ne voudrait plus le recevoir.

A la douche, à la douche!

Jugez en, chers lecteurs, mes frères. A propos d'une lettre-circulaire adressée par le Maire aux prétendus signataires du Comité de Protestation, le malheureux Gros-Jean prend en main, le tourne-broche d'ancien marchand de soupe qui pend à ses côtés, et part en guerre. — Contre Croquemitaine. L'habitude de la faire avec les gosses. — Croquemitaine, d'après le Gros-Jean en question, c'est M. Hennape.

Le bouillant Achille est devenu par le fait de sa circulaire, la terreur des ménages. Il va être la cause, paraît-il, que d'ici peu nous verrons éclore une foule de demandes de divorces, la plupart des dames qui ont reçu la lettre circulaire, en l'absence de leurs époux, ne comprenant pas que ces Messieurs se soient fourrés dans une paille pétoulière.

Et c'est ce bonhomme dont le ciboulot est devenu tout d'un coup complètement vide, à l'instar d'une calabasse, qui vient traiter les braves gens qui défendent leurs principes et leur pays de Croquemitaine; de Fantoche et d'Incolore. Mais Gros-Jean, que vous êtes, vous ne vous êtes donc jamais regardé, dans les nombreux miroirs de votre établissement.

Il est vrai de dire que vous vous seriez trop vu. Mais ce qui a dû le plus faire écumer ce pauvre Maboulard et le faire tomber dans un état complet d'épilepsie, c'est lorsqu'il aura lu sur les murs de Nanterre, l'avis du Maire prévenant ses Concitoyens que le Préfet de la Seine, reconnaissant l'exactitude du procès-verbal de la séance du 30 mai dernier, le rétablissait complètement et supprimait la croix de Jésus avec laquelle son bien aimé (oh ! combien) Sidi-Mantelet avait biffé le prétendu faux procès-verbal.

Touché Gros-Jean. Touché les deux épaulés et vous ne vous releverez pas maintenant. Les électeurs vous ont jugé, et voient maintenant de quel côté se trouvent les véritables défenseurs de leurs intérêts. Les allouettes ne s'y laisseront plus prendre, au miroir.

Je terminerai aujourd'hui cet article, dans lequel je me suis un peu trop occupé de ce Monsieur; mais si j'ai pu un peu dérider nos lecteurs, je m'en trouverai largement récompensé, j'en terminerai donc en racontant une épisode de mon enfance :

J'assistais, étant moutard, sur la place du pays, à une représentation de marionnettes. Sur la scène minuscule apparaissaient de grotesques guignols, lesquels, tour à tour, après avoir reçus d'innombrables

coups de bates, étaient saisis à l'aide d'une fourche par un terrible diable, qui me faisait grand peur et qui les précipitait dans la coulisse en vociférant d'une voix formidable « à la chaudière ! à la chaudière ! ». Eh bien, Gros-Jean et Cie, vous avez compris. Le diable pour vous c'est le Corps électoral, qui vous criera prochainement à son tour.

A la chaudière ! à la chaudière !  
Jules OUVRIER.

Tribune Libre

UNION DES INTÉRÊTS LOCAUX  
(Société autorisée par arrêté du Préfet de police)

COMITÉ

De la Section de l'Avenue de Rueil  
(SIÈGE SOCIAL, 16, RUE DE LA CROIX)

- MM.
- VICE-PRÉSIDENT : JÉRÔME, 16, avenue de Rueil, ingénieur civil, préparateur à l'École de chimie.
- SECRETAIRES : HEMANN, 115, boulevard du Midi.
- GREFFIER-CONSEIL : GUYOT, prop., clerc d'huissier, boulevard National, 9.
- BERNIER, rue des Goulevets.
- BILLEBAUT, 64, avenue de Rueil, marchand de vins.
- BOUTEILLER, Eugène, rue du Gymnase.
- CAUDRON, 42 bis, avenue de Rueil, mécanicien en retraite.
- CAUSSIN, 43, avenue de Rueil.
- DEHLUC, ébéniste, 1, boulevard National.
- GLACHANT, marchand de 4 saisons, 20, rue du Bois.
- GODIN, professeur technique, chemin des Goulevets.
- HEMANN, père, 39, rue du Bois.
- LEMAIRE, cultivateur, 15, rue Volant.
- RIBART, 70, avenue de Rueil.
- TUSSING, 35, avenue de Rueil.

Le Comité de l'Union des Intérêts locaux nous prie d'insérer la lettre suivante :

Nanterre, le 16 août 1899.

Monsieur le Maire, Les soussignés ont l'honneur de porter à votre connaissance que malgré l'ordonnance préfectorale, la fabrique de colle dirigée par MM. Roy et Cie, continue à les empoisonner.

Hier, 15 août notamment, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à minuit l'odeur nauséabonde que ces messieurs se plaisent à distribuer gratis dans notre malheureux quartier, a été à un tel point infecte que nous étions forcés de nous calfeutrer chez nous. Vous conviendrez, Monsieur le Maire, que cela manque de charme de venir habiter la campagne pour permettre aux enfants de respirer un bon air et de se trouver empesté de la sorte.

Nous comptons donc sur votre vigilance bien connue pour faire cesser ce scandale tout en vous faisant remarquer que si cet état de choses devait durer, nous aurions le grand regret de

